



**CONCOURS D'ENTRÉE DANS LE CORPS  
DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE DE  
LA VILLE DE PARIS**

**OUVERT À PARTIR DU 7 avril 2026**

**RAPPORT DE JURY**



## 1. Rappel du cadre du concours

### A. Missions

Au sein de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, comptant plus de 450 structures qui offrent 20 000 places d'accueil, vous assurez la prise en charge et l'accueil des petit·e·s parisien·ne·s ainsi que la mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

Vos principales missions :

- Prendre en charge les enfants et répondre à leurs besoins fondamentaux en favorisant leur bien-être physique, affectif, psychomoteur et relationnel dans un cadre sécurisé ;
- Participer au projet éducatif de l'établissement ;
- Informer les parents du déroulement de la journée de leur·s enfant·s.

Le temps de travail et les horaires : 07h42 par jour, avec 25 jours de congés annuels, 2 jours de congés de fractionnement et 31 jours de RTT. En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 08h00 ou se terminer à 18h30.

### B. Épreuve orale d'admission

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes, dont 5 minutes de présentation par le·la candidat·e de son parcours et de son projet professionnel, destiné à apprécier ses motivations, sa capacité à exercer les missions dévolues aux auxiliaires de puériculture de la Ville de Paris et à vérifier ses connaissances générales sur le cadre administratif et institutionnel de la Ville de Paris ainsi que sur le domaine de la petite enfance.

## 2. L'organisation de la session d'avril 2026

Le concours, organisé à partir du 7 avril, s'est déroulé du 7 au 13 avril 2026.  
150 postes étaient à pourvoir.

### A. Jury et examinateurs

Le jury était composé de la manière suivante :

- 4 élus
- La sous-directrice des ressources humaines à la direction des familles et de la petite enfance
- Responsable de la section stages, apprentissage et parcours professionnel à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris
- Chef du bureau du recrutement et de l'attractivité, à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris
- Responsable pôle RH à la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance des 5ème et 13ème arrondissement de la Ville de Paris
- Coordinatrice CASPE 16/17 à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris
- Cheffe du pôle petite enfance CASPE 6/14 à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris
- Responsable crèche collective Perle à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris
- Responsable remplaçante crèche collective Picpus à la direction des familles et de la petite enfance de la Ville de Paris

### B. Les candidat·e·s

165 candidat·e·s étaient autorisées à concourir.  
58 étaient absent·e·s.  
107 se sont présenté·e·s.  
91 ont été reçu·e·s sur liste principale.  
1 a été reçu sur la voie dérogatoire.

### 3. Remarques générales et conseils aux futures candidat.e.s

La dernière candidate sur liste principale a obtenu une note de 10,00/20.

Les candidates ont été évaluées sur les thèmes suivants :

- Présentation de 5 minutes
- Parcours et projet professionnels
- Connaissances des fondamentaux du métier et la petite enfance
- Connaissances sur la Ville de Paris et le service public
- Connaissances de la réglementation, de la sécurité et de l'ergonomie
- Mises en situation professionnelle
- Relations avec les collègues, la hiérarchie et les parents
- Relation à l'enfant
- Motivation et engagement

Le jury a été favorablement impressionné par le niveau global de préparation des candidates. Dans leur grande majorité, elles ont su mettre en avant leur motivation, présenter de manière claire et structurée leur parcours professionnel, et instaurer un échange pertinent et constructif avec les membres du jury.

Cependant, certaines lacunes ont été relevées. Un manque de culture territoriale, une connaissance insuffisante de l'environnement administratif, ainsi qu'un intérêt limité pour les projets portés par la municipalité, notamment dans le domaine de la petite enfance, ont été constatés chez plusieurs candidates. Une meilleure appropriation du contexte institutionnel et des politiques locales apparaît donc nécessaire.

Par ailleurs, certaines candidates ont rencontré des difficultés lors des mises en situation, notamment sur des questions liées à la prise en charge des enfants, à leur sécurité, ainsi qu'à la réglementation en vigueur dans les établissements d'accueil de la petite enfance. Ces thématiques, pourtant essentielles et systématiquement abordées lors des entretiens, nécessitent une préparation plus approfondie.

Enfin, il est recommandé aux candidates de renforcer leur veille professionnelle, de développer leur capacité d'analyse des situations concrètes, et d'adopter une posture plus affirmée face aux problématiques rencontrées sur le terrain. Une meilleure maîtrise des enjeux éducatifs, sanitaires et relationnels liés à la petite enfance constitue un véritable atout pour réussir ce type d'épreuve.

**Le jury conseille aux futur.e.s candidat.e.s de :**

- De préparer et soigner leur présentation pour respecter le temps imparti, mettre en avant les éléments de motivation et les compétences acquises.
- De veiller à ce que le positionnement et la posture en tant qu'auxiliaire de puériculture soient plus affirmés lors de l'échange
- De s'informer sur l'environnement parisien et ses institutions, les missions et le positionnement de la DFPE dans la collectivité parisienne, le statut de la fonction publique (obligations et droits des fonctionnaires) et de maîtriser les différents aspects de la thématique petite enfance. La consultation du site Paris.fr, des pages et sites dédiés aux métiers de la petite enfance peut utilement les aider. Quelques exemples :

- [La Ville de Paris recrute des auxiliaires de - Ville de Paris](#)
- [Famille, jeunesse, éducation - Ville de Paris](#)
- [lesprosdela petite enfance](#)

Le jury souhaite enfin transmettre des exemples de questions posées permettant aux candidate.s de se préparer au mieux :

### **1. Parcours, motivation et engagement**

- Quels sont votre parcours et vos projets professionnels ?

#### **Motivation et engagement :**

- Comment vous êtes-vous préparé.e à ce recrutement ?
- Quelle formation avez-vous suivie et dans quel cadre ?
- Que préférez-vous dans ce métier ? Pourquoi ?
- Quelle est votre projection dans 10 ans ?
- Avez-vous déjà été confronté.e à des situations difficiles ? Lesquelles ? Comment avez-vous géré cette situation ?
- Quelles formations qualifiantes avez-vous déjà effectuées ?
- Quelles formations souhaiteriez-vous suivre ?

### **2. Fondamentaux du métier, connaissances dans le domaine de la petite enfance capacité à exercer les missions :**

- Quels types de personnels peuvent travailler dans une crèche ? Et comment leurs missions s'articulent-elles ?
- Quel est l'apport des comptines et de la lecture aux enfants ? Quels sont les objectifs de ce genre d'activité ?
- Quelles activités proposez/proposeriez-vous pour chaque tranche d'âge ? Qu'est-ce que cela leur apporte ?
- Avez-vous mis en place de nouveaux projets dans l'établissement où vous travaillez actuellement/ dans lesquels vous avez travaillé ? Lesquels ?
- Comment travaillez-vous avec vos collègues et impliquez-vous les enfants ?
- Quelles sont les grandes étapes du développement psychomoteur de l'enfant ?

### **3. Connaissances sur le cadre administratif et institutionnel de la Ville de Paris / sur le service public :**

- Que connaissez-vous du fonctionnement des crèches parisiennes ?
- Si vous êtes recrutée pour quelle direction de la Ville de Paris travaillerez-vous ?
- Connaissiez-vous les différents types d'établissements de la Mairie de Paris dans lesquels vous pouvez être amenée à travailler ?
- Connaissiez-vous des grands projets petite enfance menés au sein de la Ville de Paris ?
- Pouvez-vous nous citer un droit lié au statut de fonctionnaire/un devoir ? (Autre version : mentionner un en particulier et demander de quelle façon il a un impact sur le travail de l'agent)

### **4. Connaissance de la réglementation, sécurité, ergonomie, prévention des risques :**

- Que sont les douces violences ? Pouvez-vous nous donner un exemple ?
- À quoi êtes-vous particulièrement vigilante pour garantir la sécurité des enfants ?
- Qu'est-ce qu'un PAI ? À quoi sert-il ?
- Pouvez-vous nous dire à quels risques professionnels vous êtes exposé.e en tant qu'auxiliaire de puériculture ?
- Comment prévient-on ces risques ?

### **5. Mises en situation :**

- Vous voyez l'une de vos collègues attraper brutalement un enfant par le bras. Comment réagissez-vous (plusieurs mises en situation possibles autour des situations de maltraitance par des collègues) ?
- Un enfant convulse dans la section des grands. Comme gérez-vous la situation ? Et en cas d'impossibilité de joindre votre responsable ?
- Un enfant s'est fait mordre par un autre. Comment gérez-vous la situation auprès des enfants ?
- Le parent de l'enfant mordu se montre véhément à votre égard. Comment gérez-vous la situation ?
- Un enfant refuse de participer à une activité. Que faites-vous ?
- Un enfant refuse de manger. Que faites-vous ? Et si cela se répète-e

- régulièrement ?
- Pendant une activité peinture, un des enfants étale de la peinture partout, au-delà du support qui lui est donné, avec beaucoup d'énergie. Comment réagissez-vous ?

#### **6. Présentation générale et posture :**

=> à observer et à analyser lors de l'entretien.

#### **7. Relations avec les collègues, le travail en équipe, le positionnement vis à vis de la hiérarchie, la posture face aux parents :**

- Qu'est-ce pour vous le travail d'équipe ?
- Comment voyez-vous votre collaboration avec les EJE ?
- Vous êtes seule d'ouverture dans l'unité des grands. Il est 8h45 et votre collègue arrive à 09h15. Vous avez déjà accueilli 8 enfants et vous voyez que 3 nouvelles familles s'apprêtent à rentrer. Que faites-vous ?
- Qu'est-ce qu'un projet d'établissement et à quoi sert-il ?
- Un de vos collègues vous demande de changer régulièrement ses horaires. Comment réagissez-vous ?

#### **8. Relation à l'enfant et à la famille :**

- Quelles relations avez-vous avec les parents ? Comment se passent les transmissions, du matin, du soir ?
- Lors des transmissions du soir, un parent est très mécontent car les vêtements de son enfant sont tâchés. Il vous reproche de ne pas l'avoir changé. Comment réagissez-vous ?
- Un parent vous raconte qu'il est en instance de séparation mais vous demande de ne pas en parler. Que faites-vous ?